

Jeunes sapeurs-pompiers

La formation est destinée au **13/14 ans**. Elle est encadrée par des sapeurs-pompiers ou des bénévoles formés, se déroule généralement **sur 4 ans** les mercredis et/ou samedis.

Elle est composée de cours théoriques et pratiques, de sport (la moitié du temps) et d'initiation aux différentes facettes de l'activité, mais aussi de rencontres sportives, manœuvres, défilés ou événements.

À l'issue de la formation et **dès 16 ans**, les jeunes devront obtenir le **Brevet national de jeune sapeur-pompier**, en passant avec succès des épreuves théoriques, pratiques et sportives. Ce Brevet est un atout majeur pour devenir sapeur-pompier volontaire ou professionnel et est particulièrement apprécié dans le monde du travail.

15 sections

dans le département du Puy-de-Dôme



Contact :

Union départementale des sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme

04.73.90.05.10 ou udsp63@wanadoo.fr

Enseignement

- Partenariat entre le Sdis 63, la **DRAAF** Auvergne Rhône-Alpes et les lycées agricoles afin de **faciliter la disponibilité des sapeurs-pompiers** agricoles. Une convention innovante a été signée permettant le retard à l'embauche pendant le temps scolaire et la formation à condition que les élèves répondent à leurs obligations scolaires et d'études.



Lycée de Saint-Gervais-d'Auvergne
Lycée de Rochefort-Montagne
Lycée de Le Breuil-sur-Couze

- Partenariat avec l'**Université Clermont Auvergne (UCA)**. Les sapeurs-pompiers volontaires qui étudient à l'UCA peuvent prétendre au **statut d'étudiant engagé**. Ce statut permet de valoriser l'engagement dans le parcours de formation, notamment en donnant une visibilité aux nombreuses compétences transversales acquises.

Contact UCA : 04.73.17.79.79 de 8h à 16h30.



Conditions d'engagement pour devenir sapeur-pompier volontaire

- Avoir entre 16 ans (21 ans pour être officier),
- Résider légalement en France,
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national,
- Jouir de ses droits civiques,
- Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées,
- Valider les tests permettant d'évaluer les conditions physiques des candidat.es (4 sessions : janvier, avril, juillet, octobre).



PLUS D'INFOS SUR WWW.SDIS63.FR

CITOYENNETÉ

SDIS 63



VOLONTARIAT

SNU

Cadet

JSP

Contact :

Groupement volontariat engagement citoyen
04.73.19.20.33 ou gv@sdis63.fr

Service national universel

Dans le cadre de phase 1 du service national universel (SNU) le Sdis 63 participe à des journées de sécurité civile en collaboration avec la police et la gendarmerie.

Phase 2 : les jeunes poursuivent leurs parcours SNU avec un temps d'engagement dans le cadre d'une mission d'intérêt général. Cette phase peut s'effectuer au sein des sapeurs-pompiers.



Objectif :

► Faire découvrir l'engagement de sapeur-pompier volontaire pour parvenir à l'intégration dans un centre d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme.



La formation est identique à celle de la formation initiale des sapeurs-pompiers volontaires, ils peuvent donc ensuite s'engager dans un centre d'incendie et de secours.



Thèmes abordés durant la formation :

- Module transverse (secouriste prompt secours, organisation et missions du Sdis...),
- Module secours à personne.

Sous conditions :

- Participer aux indicateurs de conditions physiques (ICP), à savoir, parcourir 2 km minimum en 12 min de course et réaliser 15 pompes pour les garçons et 10 pour les filles
- Entretien de motivation à l'issue des ICP le même jour.



Cadet de la Sécurité civile

C'est une opportunité pour relever des défis et acquérir des compétences, dans le cadre de la construction de sa future vie personnelle et professionnelle. Cette formation intègre les valeurs citoyennes partagées par les sapeurs-pompiers, notamment la tolérance, la loyauté, le vivre-ensemble et le goût de l'effort.

Mis en place dans 5 collèges en 2025



Clermont-Ferrand (La Charme et Gérard Philipe)
Aubière (Joliot Curie)
Murat-le-Quaire (Marcel Bony)
La Monnerie-le-Montel (La Durolle)
Saint-Germain-l'Herm (Gaspard des Montagnes)
Riom (Pierre Mendès)



Objectifs :

- Favoriser une culture de la Sécurité civile,
- Sensibiliser aux comportements de prévention,
- Développer un sens civique chez les jeunes élèves,
- Reconnaître les cadets ou cadettes comme assistants de sécurité lors des exercices d'évacuation ou de confinement (rôle de guide notamment),
- Favoriser l'engagement ultérieur des élèves au sein de la sécurité civile.



Thèmes abordés durant la formation :

- Connaître son environnement, les risques et leur gestion,
- Être acteur de la sécurité civile et s'investir au sein de l'établissement scolaire,
- Participer à la diffusion de la culture de sécurité civile,
- Partager les valeurs des sapeurs-pompiers, favoriser l'engagement des jeunes, etc.

Autres actions

- **Forum des métiers** dans les collèges et lycées afin de présenter l'engagement de sapeur-pompier volontaire. Partenariat avec le lycée Gergovie - métier de la sécurité.
- **Sensibilisation aux risques routiers dans les collèges.** En collaboration avec la police nationale et l'association des paralysés de France (en présence d'une victime de la route), sous l'égide du Conseil départemental. Ces actions vont être proposées également dans les lycées, sous l'égide du rectorat.
- **Stage d'observation** à destination des 3^{ème} dans les centres d'incendie et de secours et au sein du Sdis 63.
- **Porte ouverte** dans les centres d'incendie et de secours.
- **Visite d'école** dans les casernes.



Rallye citoyen

Organisé par le trinôme académique de Clermont-Ferrand destiné principalement aux classes de défense et de sécurité globales du Puy-de-Dôme.



Objectifs :

- Promouvoir la mixité sociale et territoriale par la rencontre d'élèves et d'équipes pédagogiques,
- Renforcer le lien Armées/Nation en développant les connaissances des participants sur le monde de la défense et de la sécurité,
- Appuyer la formation citoyenne des élèves autour des Valeurs de la République en développant la culture de l'engagement citoyen,
- Promouvoir le dispositif des classes défense et sécurité globales,
- Renforcer et créer les partenariats indispensables à la mise en oeuvre de l'éducation à la défense.